



la Mairie d'Ableiges 01 34 66 01 12
rue Gilles de Maupeou 95450 Ableiges
vous informe

FLASH INFO

17décembre 2015

SOYEZ VIGILANTS

La période des fêtes de fin d'année est propice aux cambriolages. Si vous vous absentez, afin de minimiser le risque de cambriolage, respectez ces quelques règles simples de sécurité:

- Faites surveiller votre maison par un ou des voisins proches qui pourront vous alerter et contacter rapidement la gendarmerie en cas de besoin.
- Si vous enclenchez votre alarme lors de votre départ, veillez à ce que celle-ci soit en bon état de marche et ne risque pas de se déclencher intempestivement ! Une alarme qui se met trop souvent en marche pour rien finit par décourager votre voisin à se déplacer !
- Si vous le pouvez, laissez un double de vos clés et le code de l'alarme à la personne chargée de surveiller votre domicile.
- Rappelez-vous que les volets fermés trop longtemps sont signe d'absence prolongée. Demandez à un voisin de les ouvrir et les fermer chaque jour.
- Faites relever votre courrier, une boîte aux lettres surchargée est aussi signe d'absence.
- Signalez votre absence à la gendarmerie de Vigny qui procèdera à des rondes.

Vous êtes présent et voyez un véhicule suspect (qui passe plusieurs fois, qui ralentit, dont le chauffeur semble observer les lieux etc.), n'hésitez pas à relever l'immatriculation et le type de véhicule, communiquez ces informations à la gendarmerie. Cette démarche n'est pas de la délation ! C'est un réflexe citoyen !

Téléphone gendarmerie de Vigny : 17 ou 01 34 67 89 89

COMMENT SE DEBARRASSER DE SON SAPIN DE NOEL ?

Les sapins de Noël ne peuvent pas être collectés avec les ordures ménagères. Vous devez les apporter en déchèterie à Vigny même avec les sacs à sapin vendus dans le commerce.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE PENDANT LA PERIODE DES FETES

La mairie sera fermée : jeudi 24 décembre, vendredi 25 décembre, jeudi 31 décembre, vendredi 1er janvier

Rappel : ouverture samedi 19 décembre matin de 9h à 12h

En dehors de ces dates ouverture au public aux horaires habituels :

LUNDI ouverture 9 h 00 à 12 h 30 et 15 h 00 à 18 h 00

MARDI et MERCREDI ouverture de 9 h 00 à 12 h 00 (fermeture l'après-midi)

JEUDI fermeture toute la journée

VENDREDI ouverture 9 h 00 à 12 h 30 et 15 h 00 à 18 h 00

IMPORTANT : le JEUDI une permanence téléphonique de 9 h à 12 h est assurée, ainsi que la réception des mails à l'adresse suivante : mairie.ableiges95@wanadoo.fr et ce malgré la fermeture au public.



**Le Conseil Municipal vous souhaite
de très bonnes fêtes de fin d'année !**

édité par la Mairie d'Ableiges